

CAFÉS CRÉATION POUR LES CRÉATEURS ET REPRENEURS D'ACTIVITÉ

Ce premier rendez-vous post-déconfinement s'est tenu le jeudi 25 juin, à Lazer, dans les locaux de la Communauté de communes.

Le premier "café création du Sisteronais-Buëch" qui s'est tenu à Lazer et a réuni 12 entrepreneurs aux projets très variés : consultante stratégique en écosystèmes, couturière, coiffure à domicile, micro-entreprise en informatique et communication...

Les cafés création sont des réunions d'information collective à destination des créateurs et repreneurs d'entreprises, qu'ils en soient au stade de l'idée ou qu'ils aient commencé à exercer une activité depuis peu.

Ces rencontres gratuites sont organisées par la CCSB, en partenariat avec la CMA, la CCI, Initiative 04 et 05 et ponctuellement Pôle Emploi.

Les prochains rendez-vous :

27 août à Sisteron - 24 septembre à Laragne-Montéglin - 29 octobre à Sisteron - 26 novembre à Laragne-Montéglin.

Pour vous inscrire, merci d'envoyer un mail à : cafes.creation@sisteronais-buech.fr, en indiquant votre nom, votre projet, la commune d'implantation de celui-ci et votre numéro de téléphone.



Les objectifs sont :

- d'identifier les bonnes questions à se poser pour conduire un projet,
- de connaître les étapes essentielles de la création,

- de disposer de connaissances pratiques sur les volets de l'approche du marché, les volets juridiques, financiers et fiscaux mais aussi sur la protection sociale et les aides à la création d'entreprise,
- d'établir le business plan.

OUVERTURE DE LA BASE DE LOISIRS DE LA GERMANETTE

Du 4 juillet jusqu'au 1er septembre, les eaux claires de la Germanette vous accueillent !

Le programme de la saison sera à retrouver sur le site de la CCSB : <https://www.sisteronais-buech.fr/economie-et-tourisme/amenagements-touristique/la-germanette/>

Baignade, activités nautique mais également pêche dans le lac qui lui est réservée les mercredis, samedis et dimanches en juillet et en août.

Les tarifs et horaires de la saison : entrée payante de 10h30 à 18h - 3 euros pour les adultes, 2 euros pour les enfants et gratuit pour les moins de 7 ans. Désormais la carte à 20€ est ouverte à tous les visiteurs (du territoire ou d'ailleurs), permettant un accès illimité à la base de loisirs.



4 nouveaux bateaux à pédales et 2 trimarans vous attendent !

OUVERTURE DES APPELS A PROPOSITION LEADER

Le programme LEADER (acronyme de "Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale") est un dispositif européen destiné à soutenir des actions innovantes et collectives portées par des acteurs locaux (collectivités, associations et entreprises) dans les territoires ruraux.



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural

RÉGION
SUD

PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Les appels à Proposition du Sisteronais-Buëch sont ouverts jusqu'au 31 juillet 2020 et sont disponibles au lien suivant : <https://www.sisteronais-buech.fr/economie-et-tourisme/leader-2/projet/>.

Afin d'y répondre, les porteurs devront entrer en contact avec l'équipe du GAL (gal@sisteronais-buech ou 04 92 31 27 52) pour retirer la fiche descriptive et vérifier la cohérence avec la stratégie LEADER.

MISE EN VENTE D'UN TRACTOPELLE ET DE BATEAUX À PÉDALES



Vente d'un tractopelle - Année de mise en circulation : 1987

- 4 pneus neufs.
- Tous les joints sont à refaire, de même pour les flexibles. Il faut aussi refaire le joint Carter. Une porte latérale a un problème de fermeture, la vitre de cette porte est à remplacer.



2 bateaux à pédales

Visibles sur notre Pôle de Lazer, prix de vente : faire proposition.

Toute personne intéressée est priée de bien vouloir transmettre une offre écrite au Service Logistique, 110 route de Gap, 05300 LAZER

RÉCUP' ET DÉCO !

Les agents techniques de la Germanette ont récupéré des tronçons de bois (type poteau téléphonique) qui servaient à l'aménagement de l'ancien théâtre de verdure. Après un peu de découpe, des longs vis, une planche au fond, un tissu géotextile, de la terre, des fleurs et beaucoup d'amour voilà de belles jardinières !



DESTINATION SISTERON BUECH

Après un confinement généralisé au cours duquel toutes les entreprises relevant du tourisme ont souffert économiquement, est venu un déconfinement progressif. Le pôle tourisme, avec les 2 offices de tourisme ont mis en place un plan de promotion du territoire afin de donner un coup de pouce au touristique.

La communauté de communes et les deux offices de tourisme ont décidé d'agir ensemble pour la promotion de la destination Sisteron Buëch. Ce plan s'étale de mai à septembre et vise les départements voisins. Un suivi de l'activité touristique montre que le territoire est fréquenté en priorité par une clientèle régionale (61% de Français et 64% de touristes régionaux).

Réactivité et adaptabilité

Le plan a été élaboré aussi pour les périodes de début et fin de saison, afin de les optimiser et de faire durer l'activité touristique le plus possible. Il s'articule autour de deux objectifs, la réactivité et l'adaptabilité. Son fil conducteur est une vidéo promotionnelle de l'office de tourisme Sisteron Buëch et un plan médias : le digital, la presse écrite en passant par l'audiovisuel et les réseaux sociaux. La communication digitale offre des avantages et un impact très intéressant à travers un ciblage précis de la clientèle. Trois vidéos de moins de 60 secondes sont disponibles autour du terroir, du VTT et de Sisteron ainsi qu'un film sur l'escalade et sur les sports aériens en réalité virtuelle, qui viendra compléter les contenus.

Elles s'ajouteront à la vidéo promotionnelle lancée au mois de juin et qui compte déjà plus de 50 000 vues.

Après le report du paiement de la taxe de séjour du premier semestre pour les hébergeurs, le plan de promotion vient donc renforcer l'appui de la CCSB auprès des acteurs touristiques.

3 sites sont ainsi promus : le site d'envol de Chabre, Mison et l'aérodrome de Vaumeilh.

Lien vidéo : https://youtu.be/od_JxqWBb5c

Sisteron Buëch se positionne de plus en plus comme destination vélo.

Dans le cadre de la filière vélo promue par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, la CCSB a été retenue par l'Agence de développement des Alpes de Haute-Provence et s'est vue attribuer 5 chargeurs rapides Bosch, pour les vélos électriques. 3 chargeurs seront disponibles à l'office de tourisme de Sisteron et 2 chargeurs le seront au Gîte des Monges à Authon.

Prenez de belles couleurs EN SISTERON BUËCH



#sisteronbuech

SISTERON BUËCH
BARONNIES PROVENÇALES
OFFICE DE TOURISME
www.sisteron-buech.fr

gorgesdelameouge

Visuel clé du plan de promotion

Le vol libre a l'honneur cette année

L'année dernière le VTT était à l'honneur dans les offices de tourisme, avec la réalisation d'une vidéo en réalité virtuelle. Cette année c'est au tour du vol libre, avec les pratiques du deltaplane, du parapente et du planeur.



LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

Un SCoT, pourquoi faire ?

Le SCoT est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial, d'environnement... Il permet d'établir un projet de territoire pour les 20 ans à venir et poser ainsi les bases du développement et de l'aménagement du territoire. Il permet d'anticiper les conséquences du dérèglement climatique, et les transitions écologique, énergétique, démographique, numérique... Le SCoT doit donc répondre aux besoins de tout un territoire : ce travail se fait avant tout par un travail collaboratif avec ses communes, ses habitants et ses entreprises. Ce document vise à prendre en compte un état des lieux et à créer des dynamiques pluridisciplinaires pour améliorer le quotidien et créer des projets de territoire cohérents, en réponse directe à ses besoins tout en préservant le territoire, ses ressources, son patrimoine, etc. Le SCoT exprime également une vision commune, cohérente et équilibrée de l'aménagement du territoire. Il s'agit de maintenir l'attractivité économique et résidentielle de nos vallées en prévoyant ses besoins en logements, en équipements, en infrastructures, en foncier pour les activités économiques.

Un Scot intégrateur

Le SCoT est un document pivot, il doit respecter de nombreux documents de planifications supérieurs (SDAGE, SAGE, SRCE, SRADDET). Il doit également être respecté par les documents inférieurs notamment les documents d'urbanisme (PLU(i), PLH, PDU, carte communale). L'enjeu est donc d'élaborer un document cohérent, qui respectera les lois et les enjeux définis nationalement tout en préservant une logique de territoire qui permettra de poursuivre son développement durable.

Procédure d'élaboration du SCoT

Les élus sont responsables de l'élaboration du document, l'approuvent par délibération de l'Établissement public compétent, en assurent le suivi et décident de sa mise en révision.

Au début de l'élaboration du SCoT, les élus délibèrent sur les modalités de concertation associant les habitants pendant toute la durée de la procédure.

Les représentants de l'État, du conseil régional, du conseil départemental, et des chambres consulaires sont notamment associés à cette élaboration. L'élaboration du SCoT a été prescrite par un arrêté du conseil communautaire de la CCSB le 11 avril 2019. La durée d'élaboration d'un SCoT varie généralement entre 3 et 5 ans

Les documents composant le SCoT

Le SCoT se compose de trois documents jouant chacun un rôle dans l'élaboration de cette vision stratégique d'un territoire.

- Le rapport de présentation est l'outil de partage de la connaissance et des enjeux du territoire. Il explique les choix d'aménagement retenus, notamment au regard de leur impact sur l'environnement.

- Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) permet aux élus de se projeter dans le temps long à travers la spatialisation d'un projet politique stratégique et prospectif à 20-25 ans. Il s'assure du respect des équilibres locaux et de la mise en valeur de l'ensemble du territoire par une complémentarité entre développement de l'urbanisation, système de mobilités et espaces à préserver.

- Le document d'orientation et d'objectifs (DOO) est le document opposable juridiquement. Il définit des orientations localisées et parfois chiffrées en matière de logements, de grands équipements, de mobilités, d'aménagement commercial... dans un objectif de protection de l'environnement, des terres naturelles, agricoles et forestières, en intégrant des enjeux de qualité urbaine et paysagère.

+ d'infos : <https://www.sisteronais-buech.fr/amenagement-du-territoire/scot-schema-de-coherence-territoriale/presentation-du-scot/>

APPEL À PROJET DÉCHETS VERTS



Le premier COPIL du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) était organisé à Lazer en présence de Daniel SPAGNOU, Président de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch, Jean-Pierre TEMPLIER, Vice-président en charge du développement économique de la CCSB, Fabrice FROMENT, Maire de Serres, Gilles CREMIEUX, Maire d'Orpierre, Martine Garcin et Michel JOANNET, adjoints au maire de Laragne, Nicolas LAUGIER, président de l'APACS de Sisteron, Joel JEHAN, Président des Enseignes du Laragnais, Gérard DELMAS, Président des Boutiques du Rocher (Serres), Frédéric PELLEVEY de la CCI 04, Céline SAMONINI de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat 04, Laurence BERMOND, directrice du pôle Développement économique et Thomas FERNANDEZ, Manager de commerces de la CCSB.

La qualité du tissu commercial participe à l'attractivité de notre territoire. Elle doit être considérée comme un service public, facteur d'animation, d'emploi et de lien social. Or, durant ces dernières années, il a été constaté sur l'ensemble du territoire national une dévitalisation systématique des centres-villes, entraînant avec elle une augmentation du taux de vacance des locaux commerciaux, une déprise foncière, une délocalisation des emplois, une évasion des services... Les crises successives de ces derniers mois, sont venues exacerber une situation déjà extrêmement difficile pour les commerces de proximité. Les taux de défaillance du commerce de proximité étaient avant la crise du COVID déjà nettement supérieurs aux autres activités du secteur privé et cela risque d'empirer dans les prochains mois.

Le nouveau défi pour notre territoire est donc de permettre aux commerçants de résister à cette crise sans précédent, qui se conjugue à la concurrence du commerce numérique de grande échelle et aux changements des pratiques de consommation.

C'est là tout l'enjeu du FISAC, qui a permis à la commune de Sisteron, lors de l'exercice précédent, de redonner au centre-ville un second souffle. Avec l'action combinée de la mairie et du FISAC, ce sont ainsi 12 nouveaux commerces qui vont ouvrir.

Le programme FISAC pour la relance des centres bourgs.

Ce premier comité de pilotage a permis d'établir le règlement intérieur qui régira les conditions d'attribution des subventions et envisager un premier calendrier de mise en œuvre, pour l'ensemble du territoire et non plus pour une commune.

La communauté de commune est d'ailleurs la principale actrice de ce programme car si l'action s'élève à 1 653 425,00 € au total, l'intercommunalité y participe à hauteur de 880 000 €.